

2017 Cahier des charges

Exposition 2017 (POMAC 2015-2017)

**« Le Chemin de Stevenson 140 ans après »
Le patrimoine d'hier en regard du patrimoine d'aujourd'hui**

Projet porté par l'association Sur le chemin de R.L. Stevenson



SOMMAIRE

I. ROBERT LOUIS STEVENSON, LE CHEMIN ET L'ASSOCIATION	3
Un personnage	
Le chemin de Stevenson	
Un territoire	
Une association	
II. LE CONTEXTE	6
Le POMAC 2015-2017 / Le POMAC 2018-2020	
III. L'OBJET	7
IV. LES OBJECTIFS	7
V. LE PROJET	7
Une exposition	
Les matières et entrées thématiques	
Le calendrier	
VI. LA GOUVERNANCE	7
VII. LES MODALITES DE LA MISE EN ŒUVRE ET PLAN D'ACTION	8
Un binôme	
Des mises en place	
Des prestataires logistiques et de services	
Des critères de sélection des prestataires : mots clés	
Des propositions d'offres	
La muséographie	
VIII. L'APPEL A CANDIDATURE	10

I. ROBERT LOUIS STEVENSON, LE CHEMIN ET L'ASSOCIATION

Un personnage



Robert Louis Stevenson, 1850, Ecosse – 1894, Samoa.

Robert Louis Stevenson, l'homme d'écriture

L'Île au trésor et *Le cas étrange du Dr Jekyll et de Mr Hyde* sont des best-sellers universels, réédités et traduits chaque année, adaptés en films et en bandes-dessinées. L'œuvre de cet écrivain ne se réduit pas à ces livres, *Le Maître de Ballantrae*, *Enlevé !* et *La flèche noire* sont aussi des succès de librairie, comme l'ensemble des nouvelles, des poésies et des contes des mers du sud.

Robert Louis Stevenson, l'homme des voyages

En quête d'un climat propre à calmer ses douleurs respiratoires, l'écrivain s'éloigne de l'Écosse où il naît en 1850 pour finir sa vie, à 44 ans, parmi les habitants de Samoa, en Océanie. Entre temps, il a parcouru l'Europe, en canoë d'Anvers à Pontoise, la France, à pied dans les Cévennes, avec Modestine, son ânesse. Il a séjourné non loin de Fontainebleau où il a côtoyé les colonies d'artistes entre Barbizon, Grez-sur-Loing et Châtillon-sur-Loire. Il a aussi écrit en Suisse, vécu aux Etats-Unis et navigué dans le Pacifique.

Robert Louis Stevenson, l'homme des rencontres

Pour Stevenson, le voyage n'est pas un prétexte ou une fuite mais l'occasion de rencontres. Les récits de ses voyages en Europe sont considérés comme de véritables descriptions ethnographiques des populations et des pays. Arrivé dans les îles du Pacifique, Stevenson écrit des nouvelles et des contes qui renouvellent profondément la vision des sociétés océaniques, jusqu'alors marquée par les mythes du colonialisme.

Son voyage avec un âne dans les Cévennes

Le 22 septembre 1878, le jeune écrivain écossais Robert Louis Stevenson part à pied du Monastier-sur-Gazeille (Haute-Loire) avec l'ânesse Modestine. Douze jours, 220 km et beaucoup d'aventures plus tard, il arrive à Saint-Jean-du-Gard.

Fanny Osbourne, la belle américaine dont Robert Louis Stevenson est tombé amoureux lors d'un séjour à Barbizon, est repartie pour la Californie laissant seul le jeune écossais de 28 ans.

Malade et quelque peu déprimé par cet amour impossible (la dame étant mariée à un riche américain), Robert Louis Stevenson a besoin de se



retrouver. La marche reste pour lui le seul moyen de réfléchir et d'atténuer les effets de phthisie dont il est atteint depuis l'enfance.

Deux autres raisons le poussent à partir en direction des Cévennes, la première étant de faire quelques économies tout en rédigeant un prochain ouvrage et la seconde étant de partir à la rencontre du pays des Camisards dont l'histoire fait écho à celle des Covenanters et à l'éducation protestante de Stevenson.

C'est ainsi que l'écrivain se retrouve au Monastier-sur-Gazeille, une petite ville du Velay où il passe environ un mois avant de s'élancer vers le sud en direction des Cévennes.

Après une minutieuse préparation et le rassemblement d'objets aussi divers que variés, inutiles ou encombrants pour une telle expédition, Robert Louis Stevenson fait l'acquisition d'une ânesse qu'il nomme rapidement Modestine.

Son journal de route fut publié un an plus tard, en 1879, sous le titre de *Voyage avec un âne dans les Cévennes* et précéda de quelques années ses œuvres les plus connues : *L'île au trésor* et *L'étrange cas du Docteur Jekyll et de Mr Hyde*.

Cet ouvrage a permis de retracer son itinéraire, devenu le Chemin de Stevenson (GR®70) qui offre aux randonneurs la possibilité de suivre les traces de cet aventurier écossais amoureux de la France et précurseur de la randonnée pédestre...

Le chemin de Stevenson

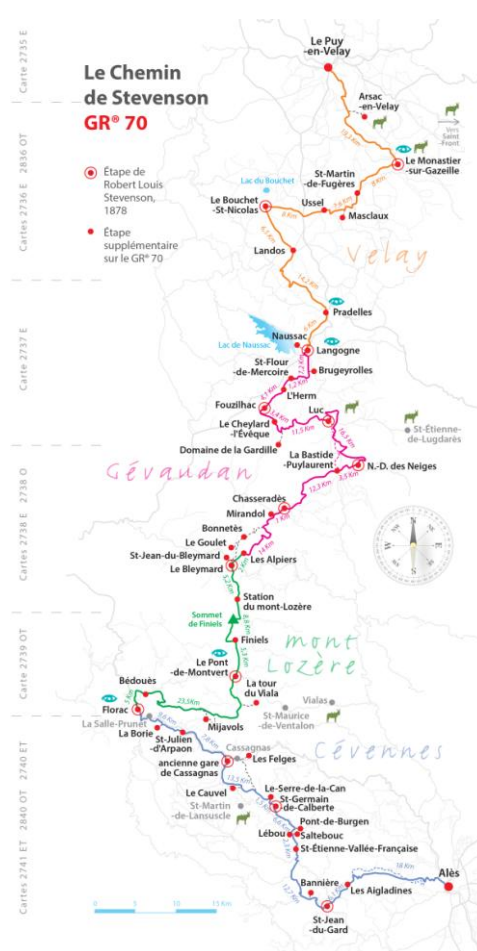
Balisé en GR®70 en 1993 par la Fédération Française de la Randonnée (FFRandonnée), le chemin fait partie aujourd'hui des itinéraires de randonnée les plus connus en France et à l'échelle européenne.

L'itinéraire historique fait 220 km. Les randonneurs peuvent suivre l'itinéraire historique de Stevenson au pas près, ou le morceler voire le rallonger en partant du Puy-en-Velay pour arriver à Alès, de gare à gare.

Les secteurs traversés sont de la moyenne montagne, avec des dénivelés présents, mais pas insurmontables (rarement plus de 500 m / étape). Le balisage est assuré par la FFRandonnée et entretenu régulièrement par des bénévoles.

Le GR®70 traverse très régulièrement des villages où l'on trouvera approvisionnement et eau potable.

L'ensemble de ces éléments font du chemin de Stevenson une randonnée très accessible, y compris pour les débutants.



Cahier des charges – Exposition 2017

Un territoire ouvert dépassant les frontières administratives, au cœur du Massif central

4 départements : Haute-Loire, Ardèche, Lozère, Gard,
3 régions : Auvergne, Rhône-Alpes, Languedoc-Roussillon.

Le chemin est un lien entre des territoires et leurs habitants, mais aussi une ouverture sur d'autres mondes, d'autres humains, d'autres cultures. Le chemin ouvert par Robert Louis Stevenson apporte chaque jour au randonneur son lot de découvertes.

Les territoires traversés dévoilent tour à tour leurs paysages et leur architecture, et les populations rencontrées, leur histoire, leurs gastronomies, leurs religions, leurs cultures...

Une association : Association Sur le chemin de Robert Louis Stevenson, créée en 1994



Groupement de prestataires touristiques et de passionnés de l'écrivain, l'association Sur le chemin de R.L. Stevenson veut être une entreprise humaine, coopérative et solidaire. Elle puise son énergie dans des valeurs humanistes incarnées par R.L. Stevenson.

Plus de 200 adhérents en 2017 : organisateurs de séjours, transporteurs de personnes et de bagages, loueurs d'ânes, organisateurs de randonnée équestre, hébergeurs – restaurateurs, intervenants et sites culturels, Amis de Stevenson.

Missions de l'association :

- Mise en réseau des prestataires de service aux randonneurs sur le chemin,
- Promotion de l'itinéraire – GR®70 – Chemin de Stevenson,
- Accompagnement des randonneurs dans la préparation de leur aventure,
- Contribution à la valorisation culturelle et environnementale du chemin et des territoires traversés.

Les actions de l'association découlent de la singularité de ce chemin qui allie sport de nature et littérature, passé et présent, patrimoines naturel et culturel.

Une démarche partenariale et démocratique

Le projet mis en place par l'association Sur le chemin de R.L. Stevenson est fondé sur un partenariat fort avec des acteurs publics et privés. L'association est un réseau de prestataires de services aux randonneurs (entreprises privées, collectivités territoriales, etc.). Elle agit pour la promotion concertée des territoires, via la thématique du chemin de Stevenson.

L'association est administrée par un conseil d'administration d'une vingtaine de membres, adhérents à l'association situés tout au long de l'itinéraire (Haute-Loire, Ardèche, Lozère et Gard). Les membres du conseil d'administration sont élus démocratiquement par l'assemblée générale de l'association. La mise en œuvre des projets est ensuite assurée par l'équipe salariée de l'association, composée de deux personnes (1,8 ETP). Celles-ci sont accompagnées dans leurs missions par des bénévoles actifs, membres du conseil d'administration ou non.



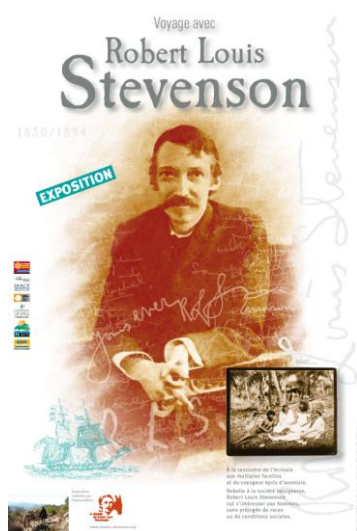
Cahier des charges – Exposition 2017

Association Sur le chemin de Robert Louis Stevenson – 48220 Le Pont-de-Montvert – Tél. 04 66 45 86 31
asso.stevenson@gmail.com – www.chemin-stevenson.org

II. LE CONTEXTE

Dans le cadre du **POMAC 2015-2017** (Projet Opérationnel Massif Central), l'Association souhaite se doter d'une nouvelle exposition.

Dans le cadre du futur appel à projet **POMAC 2018-2020**, l'Association souhaiterait poursuivre le développement d'animations culturelles. Le déploiement de l'exposition 2017 sur différents supports y figurera de manière spécifique et séparée.



A la demande des randonneurs et à l'occasion du 130^{ème} anniversaire du passage de Robert Louis Stevenson, l'Association a réalisé en 2008 l'exposition « Voyage avec Robert Louis Stevenson », présentant la vie et l'œuvre de l'écrivain. Conçue dans un format léger pour le transport et dans un dispositif aisé pour sa diffusion sur le territoire, elle est toujours empruntée régulièrement à titre gracieux par des associations, établissements scolaires et bibliothèques qui souhaitent faire découvrir l'écrivain-voyageur.

Depuis 2008, deux nouvelles versions ont été produites : une sur bâche et une traduite en anglais pour répondre aux besoins d'une clientèle internationale, des liens ayant été établis avec différentes collectivités d'Europe où Robert Louis Stevenson a séjourné. Ceux-ci ont participé activement à la création du réseau « Sur les traces de Robert Louis Stevenson » à présent labellisé « Itinéraire culturel européen » par le Conseil de l'Europe depuis le 24 septembre 2015.

III. L'OBJET

Création d'un support de valorisation du chemin actuel, présentant le patrimoine d'aujourd'hui en miroir d'avec le récit de Stevenson de 1878 « Voyage avec un âne dans les Cévennes » sur des thématiques comme le patrimoine bâti, l'environnement, la sociologie et l'urbanisme des villages.

IV. LES OBJECTIFS

- **représenter le chemin dans son ensemble** et **permettre l'appropriation** des richesses environnementales et du patrimoine sur le chemin par les randonneurs, les visiteurs, les acteurs locaux et les habitants ;
- **ouvrir le regard** sur le chemin aux randonneurs à partir de thématiques touristiques et culturelles ;
- **être le trait d'union**, dialogue entre le récit du voyage de Stevenson et le regard que portent aujourd'hui sur leur environnement les acteurs et les populations riveraines du chemin;
- **présenter en filigrane l'histoire des voyageurs du chemin** avant que celui-ci n'existe tel qu'aujourd'hui ;
- **proposer des supports innovants de promotion** des territoires traversés par le chemin.

L'exposition devra s'adresser à tous types de public et intégrer des critères d'accessibilité pour des handicapés moteurs permanents ou temporaires, handicapés sensoriels.

L'exposition ne doit pas être un inventaire du patrimoine du chemin.

Cahier des charges – Exposition 2017

V. LE PROJET

Une exposition, que ce soit :

- un bel objet ;
- un objet scientifique présenté de façon ludique ;
- avec des entrées socioculturelles, pédagogiques, populaires dans un souci de rendre curieux ceux qui s'en emparent.

Les matières et entrées thématiques

Découverte sensorielle du Chemin de Stevenson : ce que l'on y voit, entend, sent, goûte, ce que l'on peut toucher ...

- Environnement : évolution de la flore et de la faune le long du chemin, l'agropastoralisme ;
- Sociologie urbaine et rurale des paysages et leur évolution depuis 1878 ;
- Patrimoine bâti ;
- Patrimoine immatériel ;
- Terroir et territoire ;
- L'Homme sensible, troublé dans le paysage.

Le calendrier

- Début de l'opération 15/06/2017
- Fin de la 1^{ère} étape 31/12/2017
- Début de la 2^{ème} étape : selon le calendrier de l'appel à projet POMAC 2018-2020 (Projet Opérationnel Massif Central)

Le projet doit être :

- réglé financièrement au 31/12/2017 (dossier complet et pièces justificatives à l'appui)
- inauguré en 2018 lors du 140^{ème} anniversaire du passage de Stevenson.

VI. LA GOUVERNANCE

Les membres de la Commission culture de l'Association Stevenson :

- valideront chaque étape du travail :
 - choix du support et média ;
 - choix muséographiques et des animations ;
 - choix techniques (graphisme, design, ...) ;
 - choix des outils de la communication.
- s'adjoindront les compétences de prestataires extérieurs.

VII. LES MODALITES DE LA MISE EN ŒUVRE ET PLAN D'ACTION

Un binôme

Deux catégories :

- **Prestataire 1**

Période 2017 : livrables au 31/12/2017 (cf. muséographie)

Expertise scientifique, collecte et production d'un contenu éditorial

- **Prestataire 2**

Période 2017 : livrables au 31/12/2017 (cf. muséographie)

Conception, design, scénographie de l'exposition

Période 2018 – 2020 : livrables à convenir ultérieurement

Des mises en place

- un rétro-planning de la mise en œuvre générale ;
- un agenda des dates butoirs pour chaque élément du projet afin d'assurer une dynamique constructive de la mise en œuvre ;
- des fiches actions en amont du processus de la mise en œuvre ;
- les différentes étapes de réalisation devront être ponctuées par des échanges téléphoniques, mails et/ou réunions afin d'effectuer un suivi régulier des prestations.

Des prestataires logistiques et de services

Sous-traitance : des prestataires seront habilités à sous-traiter l'exécution de certaines parties de la commande après accord écrit de la Commission culture.

Des critères de sélection des prestataires : mots clés

Médiation / trait d'union / expressions du territoire / regards interculturels du territoire / transmission / pédagogie / accessibilité / liens homme-nature / santé, nature, bien être / environnement.

Des propositions d'offres

Les différents types d'offres des prestataires dans chaque catégorie, au minimum 3 postulants, comprendront :

- une notice méthodologique : proposition d'organisation pour réaliser la mission ;
- une présentation des moyens humains et techniques pour la mise en œuvre ;
- un budget prévisionnel de la prestation pour 2017 ;
- des références récentes sur des prestations du même type.

La muséographie

1. Outils et compétences :

- en design, graphisme, matières et couleurs, arts, effets spéciaux (vidéo mapping, réalité augmentée)
- choix d'un support en adéquation avec une réflexion sur le développement durable (éco-conception, éco-construction. Dans la mesure du possible, les matériaux devront être fabriqués selon des procédés respectueux de l'environnement. En dernier lieu, les préconisations proposées devront être compatibles avec les autres réglementations en vigueur (sécurité – incendie, hygiène, etc.)

Cahier des charges – Exposition 2017

2. Livrables 2017 (Prestataires 1 et 2)

Collecte des éléments selon les différentes matières et thématiques remis sous format numérique :

- supports audio, vidéo en HD
- éléments rédactionnels pour nourrir les panneaux d'exposition, l'édition d'un livre-catalogue ressources et documents de communication.

L'exposition

- 1 fichier numérique avec les éléments de l'exposition pouvant être mis à disposition, à titre gracieux selon des modalités de temps définis dans le cadre d'une convention, auprès de collectivités et scolaires pour impression par leurs soins selon des choix de formats et supports ;
- 1 fichier numérique pour la production, édition, impression d'un livre-catalogue ressources ;
- la production, édition, impression d'un livre-catalogue ressources.

3. Livrables à convenir et déployer ultérieurement sur 2018-2020 (Prestataire 2)

A partir du livrable 2017, réflexions et éléments à prendre en compte pour le développement du projet :

- outils multimédias (bornes interactives, cartes dynamiques, tables tactiles, dispositifs multisensoriels, médiation via téléphonie mobile, tablettes,...)* ;
- outils et médiations spécifiques pour l'accessibilité au jeune public et à différents handicaps ;
- belvédères aménagés, tables de lecture du paysage avec outils multimédia ;
- support de formation pour la transmission auprès des accompagnants et hébergeurs (Création d'un MOOC - Massiv Open Online Courses) ;
- offre d'audioguides, d'audiodescription pour le Chemin pour les malvoyants et aveugles intégrant un GPS ;
- douches sonores / bornes d'écoute...

*Les médias

La signalétique « classique » pourra être complétée par des contenus multimédias via la téléphonie mobile permettant à tous les types de téléphones portables (smartphone/Iphone, Androïd/iOS) d'accéder à une forme interactive et ludique des contenus :

- QR Code ;
- images fixes et animées, réalité augmentée ;
- pistes sonores pour diffuser des commentaires de type audioguide ;
- contenus multilingues afin d'alléger les textes des panneaux ;
- contenus adaptés à différents types de handicaps.

Les médias devront être adaptés aux différentes saisons. La signalétique adaptée pour une compréhension aisée pour tous.

VIII. L'APPEL A CANDIDATURE

LANCEMENT DE L'APPEL A CANDIDATURE

Conception et mise en œuvre d'un projet d'exposition sur le Chemin de Stevenson GR®70 et ses environs

L'association Sur le chemin de R.L. Stevenson souhaite se doter d'une nouvelle exposition afin de :

- présenter le chemin dans son ensemble et permettre l'appropriation de ses richesses environnementales et son patrimoine par les randonneurs, les visiteurs, les acteurs locaux et les habitants ;
- ouvrir le regard sur le chemin aux randonneurs à partir de thématiques touristiques et culturelles ;
- mettre en regard le récit du voyage de Stevenson et la vision que portent aujourd'hui sur leur environnement les acteurs et les populations riveraines du chemin ;
- être en filigrane l'histoire des voyageurs du chemin avant que celui-ci n'existe tel qu'aujourd'hui ;
- proposer des supports innovants de promotion des territoires traversés par le chemin.

Cette exposition permettra à l'association de proposer des regards croisés à thématiques variées sur le développement du chemin de Stevenson et de ses territoires.

Cet appel à candidature s'adresse à : un binôme déjà constitué ou à constituer sur demande de l'association suite à l'examen des candidatures.

Deux catégories :

- **Prestataire 1** : livrables au 31/12/2017
Expertise scientifique, collecte et production d'un contenu éditorial
- **Prestataire 2** : livrables au 31/12/2017
Conception, design, scénographie de l'exposition

Comment y répondre ?

La réponse à cet appel doit comprendre la méthodologie proposée pour répondre au cahier des charges ainsi que la proposition financière.

Candidature et dépôt du dossier

Lancement de l'appel à candidature : **le 10/05/2017**

Date limite de dépôt des candidatures : **le 31/05/2017**, par voie électronique

Décisions du comité de sélection : **le 8/06/2017**

Aucune candidature arrivée après la date limite ne pourra être prise en compte.

Modalités de dépôt des dossiers

Par **voie électronique** à l'adresse suivante : asso.stevenson@gmail.com, à l'attention de Madame Béatrice Tardieu, co-présidente de l'association.

Cahier des charges – Exposition 2017

IX. Les partenaires du projet

3 départements :



2 régions :



Le Massif Central, l'Etat et l'Europe :



Le Parc national des Cévennes :

